



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

## Pause pipi sous contrainte Acte 2

Suite à la nouvelle procédure de fonctionnement pour les postes protégés (PCI et PEP), le SPS de l'EPSNF tenait à réagir.

En effet, il est dorénavant impossible de sortir du PCI sans l'action de l'agent de la PEP. Il en va de même pour l'agent de la PEP. Cette obligation émane d'une directive de la DAP, qui évoque des raisons de sécurité. Il faut donc croire qu'auparavant, la sécurité n'était pas au rendez-vous...

Si certains établissements appliquent déjà cette note, c'est qu'ils sont équipés de toilettes dans leur PEP : ce n'est pas le cas à l'EPSNF.



Comme le précise FO dans son dernier tract, « *le droit de se rendre aux toilettes ne saurait être soumis à l'autorisation d'un tiers, ni au remplacement préalable des agents.* »

Qu'en sera-t-il lorsque les agents rondiers 9 et 12 seront en extraction médicale toute une nuit ? Ou en cas de nuit à 11 ? Faudra-t-il réveiller un agent de piquet tout spécialement pour cette « mission » ? Hors de question.

De surcroît, cette nouvelle directive n'est pas sans poser d'importantes questions de sécurité en service de nuit : et si un agent oubliait de retirer la clé de la serrure de la PEP avant de faire un malaise ? Et si un agent laissait délibérément la clé dans la serrure avant de commettre un acte irréparable ? Comment la hiérarchie procédera-t-elle alors pour l'ouverture de la PEP ? Faudra-t-il casser la vitre ? Que de temps perdu...



**Il nous semble opportun que l'ouverture de la PEP soit exclusivement réalisée par l'agent du PCI** et qu'en service de nuit, l'agent puisse à sa convenance se rendre aux toilettes comme au point d'eau (l'effet SAS permet d'envisager cette possibilité en toute sécurité).

**Respecter le personnel,  
c'est prendre en compte ses conditions de travail !**

A l'heure où le climat social est délétère, quand le personnel pénitentiaire prend **2 ans ferme**, nos conditions de travail ne doivent pas se détériorer davantage. Nous vous demandons de prendre en compte nos arguments : vous pourrez ainsi partir en laissant derrière vous une bonne image de votre passage à l'EPSNF.

Copies à :  
Personnel de l'EPSNF  
Syndicat National SPS  
DI Paris

18/03/23



**SPS 100% Surveillants**

Fédération Générale Autonome des fonctionnaires